

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 31 mars 2011

Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE – Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE (départ à l'aff n°2011-122)

Laure CURVALE - Patrick GUILLEMOTEAU - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR (arrivée à l'aff n°2011-115) - Nathalie DELTIMPLE - Didier SARRAT - Isabel VINCENT-PEREIRA (arrivée à l'aff n°2011-118) - Gérard DUBOS - France NORMAND - Frédéric DANJON - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES (départ à l'aff n°2011-125) - Alain AMIDIEU (arrivée à l'aff n°2011-118) - Sylvie LESTURGEON - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER (départ à l'aff n°2011-123) - Lahcen BAYTI - Christian MILLIER - Franck RAYNAL - Dominique MONNIER - Sylvie TRAUTMANN - Eric MARTIN - Nathalie MARCADET-LABARBE - Marie-Céline LAFARIE - Pascal BREUZARD - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHÉLEMY

Absents ayant donné procuration :

Touria YAHIAOUI procuration à Nathalie DELTIMPLE

Corinne GONET procuration à Philippe DESPUJOLS

Alain AMIDIEU procuration à Maxime MOULINIER (jusqu'à l'aff n°2011-118)

Charles ZAÏTER procuration à Patrick GUILLEMOTEAU

Marie-Françoise BOURDEAU procuration à Jean-Louis HAURIE

Absents :

Samira EL KHADIR (jusqu'à l'aff n°2011-115)

Isabel VINCENT-PEREIRA (jusqu'à l'aff n°2011-118)

René LAVERSANNE (à partir de l'aff n°2011-122)

Michel OLIVIER (à partir de l'aff n°2011-123)

Maria FUENTES (à partir de l'aff n°2011-125)

Secrétaire de séance : Ibrahim N'DIAYE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 février 2011

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°11-113 : Approbation du Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2010

Après avoir constaté la parfaite concordance du compte de gestion avec le compte administratif, il est demandé d'arrêter les résultats de l'exercice 2010, tels qu'ils figurent dans le tableau annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-114 : Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2010

Après avoir entendu le rapport de Monsieur CABANNES, Adjoint au Maire, concernant le Compte Administratif de l'exercice 2010 présenté par Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance des résultats de ce compte et constaté leur parfaite concordance avec ceux du compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal de Pessac,

Après en avoir délibéré et constaté le retrait de Monsieur le Maire au moment du vote, conformément aux dispositions prévues par l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Décide d'arrêter le Compte Administratif de la Ville pour l'exercice 2010.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Ufferte et MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy votent contre.

Abstention de Mme Monnier.

aff n°2011-115 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 relatif au Budget Principal

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et MM. Raynal, Martin et Breuzard votent contre.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-116 : Clôture du budget annexe du Service extérieur des Pompes Funèbres – Service de fossoyage dans le cimetière

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider de la clôture du budget annexe «Service extérieur des pompes funèbres»
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire les écritures comptables liées à la clôture
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder, auprès des services fiscaux, à la déclaration de cessation d'existence de ce budget annexe.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-117 : Budget primitif pour l'exercice 2011 – Examen et adoption

Après avoir entendu le rapport de Monsieur CABANNES, Adjoint Délégué aux Finances, concernant le Budget Primitif de l'exercice 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance des prévisions de recettes et de dépenses de ce budget et de ses annexes,

Après en avoir délibéré,

Décide d'approuver le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2011 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy votent contre.

aff n°2011-118 : Programme Pluriannuel d'Investissement - actualisation

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement pour la période 2009-2014.

La délibération est adoptée à la majorité.

M^{elle} Ufferte et M. Barthélemy votent contre.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.

aff n°2011-119 : Impôts locaux – Fixation des taux d'imposition 2011

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à notifier à Monsieur le Préfet les taux d'imposition ci-après mentionnés :

Taxe d'habitation : 22,17

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,36

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52,24

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy votent contre.

aff n°2011-120 : Exercice budgétaire 2011 - Versement d'une subvention d'équilibre par le Budget Principal au budget du Service des Transports

Il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention maximum de 683 151,84 € du budget principal au budget du service des transports au titre de l'exercice 2011, en application de l'article L. 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et compte tenu des contraintes de fonctionnement résultant des exigences du service public.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-121 : Exercice 2011 – Actualisation n°1 des autorisations de programme et des crédits de paiement

Compte-tenu de la clôture de l'exercice 2010, il convient d'actualiser la programmation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy.

aff n°2011-122 : Exercice 2011 – Répartition n°1 des crédits de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions dans les conditions précisées dans la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy.

aff n°2011-123 : Prise en charge de frais de déplacement, d'hébergement et de dépenses liés à la visite à Stockholm d'une délégation d'élus, d'agents de la commune et de citoyens de la Ville de Pessac sur le thème du Développement Durable du 11 au 14 avril 2011

Le Conseil Municipal autorise la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et des dépenses liées à une mission à Stockholm du 11 au 14 avril 2011 sur le thème du développement durable pour des élus, des agents communaux et deux personnes extérieures à l'administration municipale.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-124 : Prise en charge de frais de déplacements des personnes extérieures à l'administration communale

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des personnes extérieures à l'administration communale, intervenant dans le cadre de conférences, de réunions, de séminaires, de formations ou de tout autre événement organisé par la commune,

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au mandatement de ces frais sur présentation d'une facture détaillée établie au nom de la commune de Pessac.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-125 : Adhésion de la Ville de Pessac à l'Association Villes Internet

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de l'adhésion de la Ville de Pessac à l'Association Ville Internet,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-126 : Contrat de Co-Développement 2009/2011 entre la CUB et la commune de Pessac – Avenant 1

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au contrat de Co-Développement 2009/2011,
- autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy.

aff n°2011-127 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Eysines - Projet de centre de recyclage Mermoz- Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de construction d'un centre de recyclage dans le secteur Mermoz à Eysines.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-128 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Lormont secteur Génicart III Bois Fleuri - Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de restructuration de l'îlot Bois Fleuri situé dans le quartier Génicart III à Lormont.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-129 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Lormont - Restructuration du collège Montaigne - Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de restructuration de l'entrée du collège Montaigne situé dans le quartier Génicart III à Lormont.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-130 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Mérignac - Projet de conservatoire Psychotte - Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de construction du conservatoire municipal Psychotte à Mérignac.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-131 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Saint Aubin de Médoc - Opération d'aménagement secteur Les Vignes - Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet d'opération d'aménagement dans le secteur des Vignes à Saint Aubin de Médoc.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-132 : Campus - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'Etude de programmation et de conception urbaine sur le site universitaire de Talence, Pessac et Gradignan

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes

- d'approuver le versement de la somme de 15 000 € pour l'étude précitée,

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-133 : Centre Ville - Acquisition de la propriété des conjoints ESSNER sise, 18 avenue Roger Chaumet

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'acquisition de l'immeuble désigné auprès des héritiers de la succession de M. ESSNER aux conditions indiquées.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-134 : Centre Ville - Résidence Le Forum - Acquisition de locaux auprès de la SCI de l'Atelier

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'acquisition de ces locaux aux conditions mentionnées auprès de la SCI de l'Atelier ou de toute autre personne physique ou morale qui pourrait être substituée.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et MM. Raynal, Martin et Breuzard votent contre.

aff n°2011-135 : Construction de la salle « Sports-Évènements » de Bellegrave - Approbation de l'avant projet définitif - Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'avant projet définitif ;

- d'augmenter le montant de l'autorisation de programme et de le porter à 13 700 000 € TTC ;

- d'approuver la conclusion de l'avenant n°1 au marché n°10039.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-136 : Centre de loisirs de Romainville – Construction d'un restaurant et restructuration des locaux « maternelle » - Avenant n°1 au marché

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la passation de l'avenant n°1 au marché n°10056A avec l'Entreprise CIGANA.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-137 : Restructuration de l'école maternelle Jules Ferry – Approbation du plan de financement prévisionnel

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-138 : Salle d'armes de Razon – Réaménagement des vestiaires - Mise aux normes d'accessibilité handicapés et pratique « handi-valide » – Demandes de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du CNDS, du Conseil Général et de tout organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération et à signer les documents s'y rapportant ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-139 : Bois des Roses – Aménagement paysager et réalisation d'un équipement sportif de proximité – Demandes de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet,
- autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes au marché,
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de tout organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération et à signer les documents s'y rapportant,
- approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-140 : Bassin de Cap de Bos – Création d'œuvres artistiques ludiques – Demandes de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet,
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès de tout organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération et à signer les documents s'y rapportant,
- autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes au marché.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et MM. Raynal, Martin et Breuzard votent contre.

aff n°2011-141 : Convention de partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'UNAF au programme national « L'Abeille, sentinelle de l'Environnement »

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de partenariat annexée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-142 : Travaux de modernisation de l'Hôtel de Ville de Pessac - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-143 : Transports scolaires – Avenant n°1 avec la Société Cars ANDRE

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la conclusion de l'avenant n°1 au marché 08027 lot n°1 avec la Société CARS ANDRE.
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-144 : 21^{èmes} Rencontres Africaines – Organisation générale et demandes de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Régional d'Aquitaine et des organismes pouvant intervenir dans le financement de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'organisation de la manifestation et aux demandes de subventions.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-145 : Acquisition d'équipement scénique – Demandes de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette opération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de tout organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération et à signer les documents s'y rapportant ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-146 : Mise en œuvre du dispositif « Sac Ados »

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la participation de la ville au dispositif « Sac Ados »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions nominatives relatives à la mise en œuvre de ce dispositif.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-147 : Participation de la Ville de Pessac au dispositif « Bus Plage »

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise en œuvre du dispositif Bus Plage.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-148 : Organisation de la 9^{ème} édition du festival « Break In The City »

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention relative au partenariat entre la ville de Pessac et l'association Don't Stop
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout autre partenariat qui peut concourir au développement de cet événement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-149 : Soutien de la Ville de Pessac à la création par l'association « La Maison de Simone » d'un lieu d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales et pour leurs enfants

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement à l'association la Maison de Simone d'une subvention de 18 818 € pour la création du lieu d'accueil et d'hébergement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute convention relative à ce versement

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-150 : Adhésion aux Forums Européen et Français pour la Sécurité Urbaine.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'adhésion de la Ville de Pessac aux Forums Européen et Français pour la Sécurité Urbaine
- de dire que le règlement de la cotisation de 2 130 €, pour l'année 2011, sera effectué sur production d'une facture.

La délibération est adoptée à la majorité.

M^{elle} Ufferte et M. Barthélemy votent contre.

aff n°2011-151 : Agenda 21 – Plan Climat Énergie Territorial / Engagement de la Ville de Pessac dans la Convention des Maires et la démarche Cit'ergie

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- de décider de participer aux objectifs climatiques et énergétiques européens et d'officialiser cet engagement au travers de la signature de la Convention des Maires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette dernière,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pluriannuelle avec l'ADEME, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat,
- d'approuver l'engagement de la Ville de Pessac dans la démarche de labellisation Cit'ergie,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes administratifs afférents à la signature de la Convention des Maires et l'engagement à la démarche Cit'ergie, notamment la convention de partenariat pluriannuelle avec l'ADEME,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions et contributions pouvant être apportées, notamment celles de l'ADEME et de la Région.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 23h00